

BUDGET

CHOIX BUDGÉTAIRES
ET INVESTISSEMENTS

2025



DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 21 JANVIER 2025



NOTRE MISSION

Offrir,
au plein potentiel des ressources et des opportunités,
des services municipaux qui répondent
aux besoins et aux aspirations des citoyens,
tout en améliorant de façon durable la qualité de vie
et l'environnement unique qui s'offre à tous.

NOS VALEURS

INTÉGRITÉ – TRANSPARENCE – SOLIDARITÉ

Règlement obligeant le dépôt et la publication d'un document explicatif du budget municipal

Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1, a. 263).

1. Sont obligatoires le dépôt et la publication par la municipalité locale d'un document explicatif du budget montrant les estimations des revenus et des dépenses de la municipalité locale selon les diverses catégories, pour son exercice financier courant et l'exercice précédent, et toute autre information jugée utile par la municipalité locale.

Un énorme merci

En plus de leur contribution de 128 000\$ en 2024 pour pallier au déficit des années antérieures de la municipalité, l'équipe du CPIK est impliquée jour après jour auprès de notre belle communauté.

Pratiquement tous des bénévoles, le CPIK contribue à nous faire avancer.

Merci à Alain Poirier et à toute son équipe !!!

ÉVALUATION FONCIÈRE

- Rôle d'évaluation foncière triennal - 2025-2026-2027 (nouveau rôle en 2028)
- Rôle de 2025 basé sur la valeur du marché au 1^{er} juillet 2023 (18 mois auparavant).
- Valeur imposable : 18 344 300\$

Quelques chiffres pour nous guider

- Nombre de citoyens : 143 (selon la MRC)
 - Nombre de propriétés desservies par les services de police et d'incendie : 98
 - Unités de logement facturées pour la cueillette des matières résiduelles : 75
 - Unités de logement facturées pour le service d'aqueduc et d'eau potable : 62
 - Unités de logement facturées pour le service des eaux usées : 61
-

ÉTAT DES FAITS

- ❖ L'année 2024 a été remplie de beaucoup de départs et de changements au sein du conseil municipal. Le départ de Monsieur Pierre Bail (conseiller), remplacé par Madame Marisol Charbonneau (conseillère). Le départ de Madame Martha Hervieux (maire), remplacée par intérim par Madame Myriam Baum (conseillère / poste vacant) qui, après élections, remplacée par Madame Amélie Tremblay (maire). Madame Chantal Coutu, directrice générale, a donné sa démission en mars 2024. Elle est toujours en poste malgré tout pour le bien-être de notre municipalité.
- ❖ Pour 2025, le conseil municipal dépose aujourd'hui un budget de fonctionnement équilibré s'élevant à **624 198.66 \$**.
- ❖ Des ajustements ont dû être apportés dans la taxation pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie (IPC à 1,6%).
- ❖ Concernant les audits de la municipalité, les vérificateurs ont confirmé que l'envoi des documents au MAMH (Ministère des affaires municipales et de l'Habitation) pour l'année 2019 à 2021 ont été fait. 2019 et 2020 sont en traitement aux gouvernements. L'audit de 2022 devrait être terminé fin janvier et 2023 en mars.
- ❖ En 2024, nous avons reçu un don du CPIK de 128 000\$ pour pallier au déficit des années antérieures.

FACTURATION 2025

- ❖ Maintien de la taxe foncière à 0,44\$ / 100\$ d'évaluation
 - ❖ Maintien de la taxe pour la Sûreté du Québec à 0,08\$ / 100\$ d'évaluation
 - ❖ Maintien de la taxe pour le service-incendie à 0,14\$ / 100\$ d'évaluation
 - ❖ Le tarif pour le service d'aqueduc et d'eau potable passe de 230\$ à 249\$/porte
 - ❖ Le tarif pour le traitement des eaux usées passe de 550\$ à 602\$\$ / porte
 - ❖ Le tarif pour les collectes de matières résiduelles et de matières recyclables passe de 190\$ à 180\$ / porte
-

DES SERVICES À LA POPULATION

- ❖ Améliorations et nouvelles installations de loisirs :
 - **Patinoire :**
 - ✓ Subvention du CPIK et d'Hydro Québec pour les lumières
 - ✓ Le fond a dû être refait. 7 000\$ provenant d'argent récupéré d'économie
 - **Terrain de jeux : Planification - Aménagement - Sécurité**
 - ✓ Comité de citoyens et d'élus
 - ✓ Subvention de 30 000\$ provenant du FRR 2024 géré par la MRC.
 - ✓ Partie des profits réalisés (10 000\$) avec la vente du livre sur Kingsbury.
 - ✓ 15 000\$ provenant de la Caisse Desjardins
 - ✓ 9 999\$ provenant du CSLE
- ❖ Améliorations à la **salle communautaire**
 - Toujours en cours

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

01 - REVENUS	#	
• Taxe générale : 0,44\$ / 100\$	98	80 714.92
• Taxe Sûreté du Québec : 0,08\$ / 100\$	98	14 675.44
• Taxe Sécurité publique / Incendie : 0,14\$ / 100\$	98	25 682.02
• Aqueduc / Eau potable : 249\$ / unité de logement	62	15 438.00
• Gestion des eaux usées : 602\$ / unité de logement	61	36 722.00
• Gestion matières résiduelles : 180\$ / unité de logement	75	13 500.00
• Loyer CPIK		101 505.10
• Assurances CPIK		17 500.00
• Autres revenus de source locale		7 540.18
• Transferts		142 921.00
• Réserve compte avantage		168 000.00
TOTAL DES REVENUS		624 198.66

02 - DÉPENSES		
• Administration générale		259 852.00
• Sécurité publique		56 087.00
• Transport		48 948.30
• Hygiène du milieu		226 955.36
• Aménagement et urbanisme		7 880.00
• Loisirs et culture		15 625.00
• MRC - Quotes-parts *		8 851.00
• Frais financiers		0.00
TOTAL DES DÉPENSES		624 198.66
SURPLUS (DÉFICIT)		0.00
AFFECTATION DU SURPLUS		0.00
SOLDE APRÈS AFFECTATION		0,00



Le PTI Plan Triennal d'Immobilisation 2025-2026-2027

Le conseil d'une municipalité doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année (année d'élection, au plus tard le 31 janvier), adopter un *Programme des immobilisations retenues* pour les trois exercices financiers subséquents.

Ce programme sert à :

- fournir un outil de planification des investissements compte tenu de ses priorités de développement et des ressources financières dont il dispose;
- permettre d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets annuels futurs;
- permettre d'élaborer son calendrier de réalisation des règlements d'emprunt tout en l'aidant à connaître ses besoins de financement.

Il doit être divisé en phases annuelles et détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède 12 mois.

* Au moins huit jours avant la session au cours de laquelle le PTI doit être adopté, la greffière-trésorière en donne avis public. Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette session, portent exclusivement sur le programme triennal. Toutefois, cela se fait généralement au cours de la séance prévue pour l'adoption du budget qui peut également être l'objet exclusif avec le PTI des délibérations et questions.

Le PTI adopté, ou un document explicatif de celui-ci, est distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité. En plus ou au lieu de cette distribution, le conseil peut décréter que le PTI, ou le document explicatif, est publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

Transferts, subventions et modes de financement des dépenses en immobilisations:

- TECQ : Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2024-2028
- PPA : Projets particuliers d'amélioration
- PAVL : Programme d'accès à la voirie locale
- FIC : Fonds d'investissement communautaire
- FDT : Fonds de développement des territoires
- FRR : Fonds régions et ruralité

	TECQ 2024-2028 566 000\$	PPA	MRC FDT & FRR	Subventions autres*	Budget d'opérations	
2025						
Plan d'infrastructures obligatoire	12 000\$					
Mise aux normes du réservoir d'eau potable	15 000\$					
Réparation du réseau d'égouts	80 000\$					
Porte électrique handicapé bureau municipal				40 000\$	10 000\$	Fonds accessibilité
Réparation bâtiments municipaux				40 000\$		PRABAM
Rampe d'accès salle communautaire				40 000\$	10 000\$	Fonds accessibilité
Toilette adaptée Salle communautaire				10 000\$		PRABAM
Garde-fou des Ormes et Rockland		15 000\$				
Brique bâtiment Valley (pump house)	15 000\$					
Inspection du réseau d'égouts	35 000\$					
2026						
Asphaltage chemin Valley		15 000\$		465 000\$		PAVL
Réparation bâtiments municipaux				200 000\$		PRABAM
2027						
Asphaltage chemin des Ormes				300 000\$		PAVL
Asphaltage rue Rockland				400 000\$		PAVL
Asphaltage Chemin Oak Hill		15 000\$		85 000\$		PAVL
Réparation bâtiments municipaux				200 000\$		PRABAM
Barrage municipal				550 000\$		PAFMAN